

Annette LAIGNEAU Vice-Présidente Toulouse, le 1 5 DEC. 2016

Nos réf AL/JR/LF/SC/DM Nos réf D . 1604 1000 Vos réf A 16103695

Affaire suivie par Stéphanie CABROL T 05 61 22 26 84 stephanie.cabrol@toulouse-metropole.fr Collectif des riverains rue de la Digue-Croix de Pierre 22 rue de la DIGUE

31300 TOULOUSE

## Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Recours gracieux à l'encontre de la délibération du 10-11-2016 approuvant la 1ère modification du PLU de Toulouse Métropole, Commune de TOULOUSE — STECAL 16 chemin de la LOGE sur l'Île du RAMIER

Madame,

Par courrier recommandé expédié le 24 novembre 2016, le cachet de la poste faisant foi, vous me saisissez à l'encontre de la délibération du Conseil de la Métropole en date du 10 novembre 2016 approuvant la 1ère modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse métropole, Commune de TOULOUSE, en tant qu'elle crée un STECAL 16 chemin de la LOGE sur l'île du RAMIER.

Soyez assuré que j'apporterai la plus grande attention à l'examen de votre requête.

Toutefois, la loi du 12/04/2000, relative aux Droits des Citoyens dans leurs Relations avec les Administrations, codifiée dans le code des relations entre le public et l'administration, notamment aux articles L112-3 et R112-5, me fait obligation de porter à votre connaissance que

- l'Administration dispose d'un délai de deux mois pour étudier votre recours ,

- la réponse qui y sera apportée peut être explicite ou implicite. Dans ce dernier cas, à l'expiration d'un délai de deux mois, soit à compter du 24 janvier 2017, le silence conservé par l'Administration vaudra décision de rejet de votre demande.

Suite à cette réponse, explicite ou implicite, vous pourrez, dans un délai de deux mois, vous pourvoir devant le juge administratif si vous l'estimez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La Vice Présidente, Déléguée à l'Urbanisme et aux Projets Urbains et à l'Archéologie Préventive

Annette LAIGNEAU

6 rue René Leduc B.P. 35 821 - 31505 Toulouse Cedex 5 t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01 - www.toulouse-metropole.fr